

**À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN
TOUT AU LONG
DE VOTRE VIE PROFESSIONNELLE**

ÊTRE RÉMUNÉRÉ à hauteur de nos missions

FORFAITS → sécurisent nos revenus		ACTES	
<p>Forfaits médecin traitant</p> <ul style="list-style-type: none"> adulte : 10 € enfant : <ul style="list-style-type: none"> - 20 € pour les 0-6 ans - 10 € pour les 6-16 ans Plus de 80 ans : 50 € Forfait ALD : 50 €, 80 € au dessus de 80 ans 	<p>Recyclage de la ROSEP</p> <p>+</p> <p>Majoration du forfait structure pour permettre l'emploi d'un assistant médical et l'équipement du cabinet</p>	<p>Consultations</p> <ul style="list-style-type: none"> Consultation : 30 € Consultation complexe : 60 € Soins non programmés régulés majorés de 15 € Certificat MDPH : 60 € Cumul cotation + acte technique sans abattement. 	<p>Visites</p> <ul style="list-style-type: none"> Toutes les visites du médecin généraliste traitant sont des visites longues : 60 € Majoration Déplacement : 20 € IK : 1,5 € EHPAD : maintien du cumul MU+MD
MAÎTRES DE STAGE	MÉDECINS THERMAUX	PDSA	OUTREMER
<p>x2</p> <p>Doubler la rémunération</p>	<p>Augmentation du forfait thermal à 100 €</p> <p>Déblocage du fonds d'entraide pour le COVID</p>	<p>Augmentation du forfait d'astreinte : 100€/4h</p> <p>Harmonisation par le haut pour régulation libérale</p> <p>Extension de la défiscalisation des revenus liés à la PDSA à tout le territoire</p>	<p>Médecins ultramarins</p> <p>Actes techniques (CCAM) majorés comme les actes cliniques</p>

SIMPLIFIER et SÉCURISER notre exercice au quotidien

RÉMUNÉRATION

Simplifier la nomenclature

~~MS~~ ~~MST~~ ~~PW~~ ~~MPT~~ ~~MSH~~ ~~MCG~~ ~~MC~~

VIE PROFESSIONNELLE

Un interlocuteur identifié

à chaque étape de notre vie professionnelle: remplacement, installation, maternité/paternité, maladie, retraite.

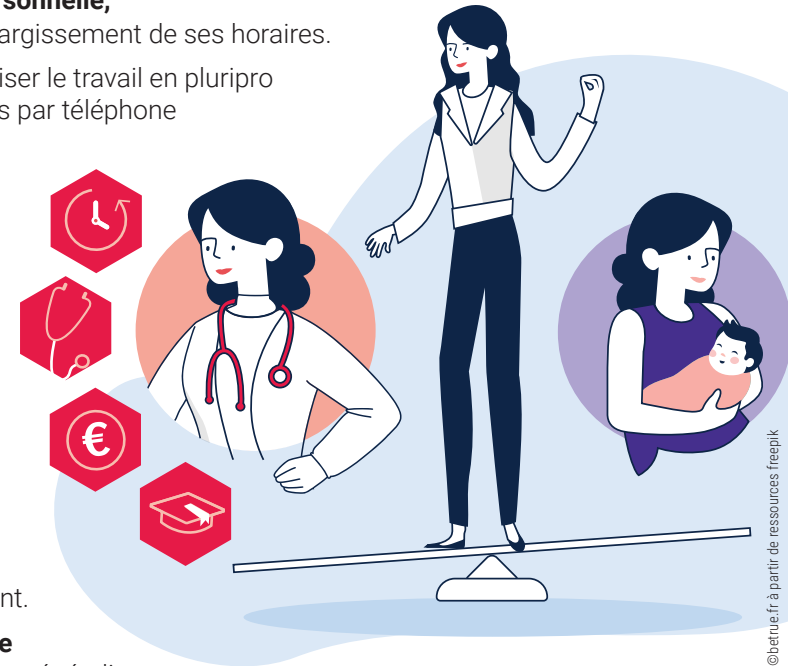
ACCÈS AUX SOINS

Faciliter l'accès aux soins de premier recours,

prise en charge à 100% des soins réalisés par le médecin traitant (exonération du ticket modérateur), téléconsultation par téléphone.

Disposer des moyens pour UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE au travail

- ✓ **Pour garder un équilibre vie professionnelle/vie personnelle,** inclure le samedi matin dans la PDSA et autoriser l'élargissement de ses horaires.
- ✓ **Pour faciliter les prises en charge complexes,** valoriser le travail en pluripro et permettre au médecin traitant les téléconsultations par téléphone lorsque le patient n'est pas équipé.
- ✓ **Pour retrouver du temps médical**
 - Possibilité d'exercer avec un assistant médical à temps plein pour chaque médecin qui le souhaite, sans engagement à augmenter son activité
 - Développer l'offre d'infirmière.s Asalée
- ✓ **Pour gagner du temps :** interopérabilité, sécurité, stabilité, rapidité, disponibilité des outils numériques.
- ✓ **Pour actualiser et diversifier ses compétences** Une offre de formation indépendante, variée et correctement indemnisée.
- ✓ **Pour maintenir l'offre de soins,** compensation des surcoûts immobiliers, en zone urbaine notamment.
- ✓ **Pour favoriser le maintien à domicile en zone urbaine** Faciliter le stationnement des véhicules des médecins généralistes.
- ✓ **Pour développer les échanges avec le service médical des CPAM,** obtenir un accès direct au médecin conseil (messagerie sécurisée, numéro dédié).



Conception-design : @betuue.fr à partir de ressources freepik

REPLACEMENT	INSTALLATION	MATERNITÉ PATERNITÉ	MALADIE	RETRAITE
<p>Pour se faire remplacer plus facilement</p> <p>Promouvoir les statuts de médecin adjoint/assistant/collaborateur.</p>	<p>Pour sécuriser le revenu de la première année</p> <p>Un forfait de primo installation pour tous les médecins généralistes pour compenser l'absence de rémunération forfaitaire.</p>	<p>Pour sécuriser la parentalité</p> <p>Moduler les indemnités journalières maternité/paternité en fonction des revenus, harmoniser la durée des congés des futurs parents sur le modèle du droit commun.</p>	<p>Pour se soigner en toute sérénité</p> <p>Indemnités journalières maladie proportionnelles aux revenus sans délai de carence. Améliorer la prise en charge de l'invalidité.</p>	<p>Pour favoriser le cumul emploi retraite</p> <p>Chaque euro cotisé doit ouvrir les mêmes droits.</p>

MG FRANCE LE syndicat des médecins généralistes, au service du médecin traitant

Depuis 2015, MG FRANCE c'est notamment

- Revalorisation de la valeur du C dans la nouvelle convention médicale
- Valorisation des consultations longues à motifs multiples
- Revalorisation du Forfait médecin traitant
- Avantage Social Maternité (ASM)
- Forfait structure pour l'outil de travail et le secrétariat indispensables à notre exercice
- Le combat pour les Indemnités Journalières (IJ) dès le 1^{er} jour d'arrêt maladie
- Sauvetage de l'ASV

En 2020, MG FRANCE c'est aussi

- 📄 200 INFOS EXPRESS
- 📰 50 communiqués de presse
- ✉ Plus de 2000 réponses de MG Services
- 📱 2000 visites par jour sur le site mgfrance.org

MG France, un syndicat de services

MG Services • services@mg-france.fr • 07 83 80 90 39

Une adresse mail pour toutes vos questions et un numéro spécifique à votre écoute.

Un groupement d'employeurs pour vous faciliter l'embauche de salariés.